

**Construction d'une demi-pension destinée
notamment aux élèves du collège "Rouget de Lisle"
à SCHILTIGHEIM - Convention avec la Région Alsace**

Rapport n° CP/2011/273

Service gestionnaire :
Service stratégie immobilière

Résumé :

Il est proposé d'approuver la participation financière du Département à hauteur de 1 057 000 € à la construction d'une demi-pension au sein du Lycée 'Emile Mathis' à SCHILTIGHEIM destinée également aux élèves du collège 'Rouget de Lisle', ainsi que la convention de financement correspondante à passer avec la Région Alsace.

La Région Alsace a décidé la construction neuve d'une demi-pension au sein du Lycée CFA « Emile Mathis » de SCHILTIGHEIM.

Le coût prévisionnel de l'opération est chiffré à 3,9 M€ H.T. Cette demi-pension étant également utilisée par les élèves du collège « Rouget de Lisle », il est proposé que la participation financière du Département soit calculée au prorata de la fréquentation respective des lycéens et des collégiens sur les 3 dernières années scolaires.

La proportion des effectifs collégiens représente 27,10 % de l'ensemble. Appliqué au coût de 3 900 000 €, ce taux correspond à une contribution départementale de 1 057 000 € à verser à la Région Alsace à raison de 300 000 € en 2012, 300 000 € en 2013 et 457 000 € en 2014. La livraison de la demi-pension est prévue pour mi-2013. Le projet de convention de financement correspondant est joint au présent rapport.

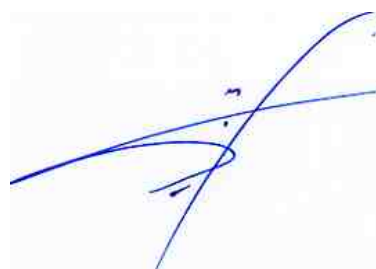
Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide la participation du Département au financement de la construction d'une demi-pension au sein du Lycée "Emile Mathis" à SCHILTIGHEIM, à hauteur de 1 057 000 €, soit 27,10 % d'un coût prévisionnel de 3 900 000 € HT, cette demi-pension étant également utilisée par les élèves du collège "Rouget de Lisle".

Elle autorise par ailleurs son président à signer la convention de financement correspondante, à intervenir entre le Département et la Région Alsace.

Strasbourg, le 15/04/11

Le Président,



Guy-Dominique KENNEL